



Hypothèque judiciaire définitive

Par **salvatore**, le **05/01/2009** à **22:08**

bonjour

Suite à un divorce perdu ,je dois verser 1 prestation compensatoire que je n'ai pas payé.L'avocat de mon ex epouse a inscrit une HJD sur ma maison legué par mes parents en cours de divorce d'ailleurs.

Je voudrais savoir si malgré cette hypothèque je vais pouvoir eviter la saisie immobiliere ??l'avocat me menace de poursuivre jusdqu'à la saise!!!incroyable non??

Merci de repondre

salvatore